S163

TRAVAIL EN HAUTEUR ET PORT DU HARNAIS

Durée: 1.00 jour(s) / 7:00 heures

Public:

Toute personne amenée à travailler en hauteur et utilisant un harnais de sécurité, de façon occasionnelle ou régulière, pour effectuer des travaux.

Prérequis:

Etre apte médicalement aux travaux en hauteur.

Objectifs pédagogiques :

Citer les obligations légales et les responsabilités de chacun et adopter un comportement conforme aux exigences de sécurité.
Evaluer les risques de chute de hauteur sur différents postes de travail et choisir les moyens de protection appropriés.
Maîtriser les techniques d'utilisation du harnais et les conditions de déplacement en hauteur en toute sécurité.
Adopter un comportement adapté en cas d'accident ou d'incident avec un harnais.
Vérifier et entretenir son matériel.

Programme :

Législation en vigueur et responsabilité de chacun.
Risques liés aux travaux en hauteur et moyens de maîtrise associés : les protections collectives permanentes et temporaires, les protections individuelles : harnais de sécurité, point d'ancrage (Ligne de vie, anneau de sangle …), absorbeur d'énergie, système de maintien au travail.
Tirant d'air, Facteurs de chute, Force choc.
Analyse des risques des travaux en hauteur.
Techniques d'utilisation et port du harnais par essai de suspension et déplacements verticaux et horizontaux (dans l'hypothèse de la mise à disposition par le client d'une ligne de vie ou d'un échafaudage sans protection collective).
Conduite à tenir en cas d'accident avec un harnais de sécurité.
Vérification réglementaire et entretien du harnais.

Méthodes et supports :

Pédagogiques : Apports théoriques et mises en situation pratique.
Techniques : Salle de formation équipée. Espace dédié à la mise en pratique mis à disposition par le client ou Chantier Ecole possédant des points de fixation en hauteur permettant la réalisation des mises en situation avec le matériel suivant : harnais de sécurité, systèmes de liaison, points d'ancrage, casques de sécurité avec jugulaire, gants …
D'encadrement : Formateur expérimenté habilité par TRIHOM.

Modalité d'évaluation :

Evaluation : Test individuel écrit et test pratique.
Validation : Délivrance d'un certificat de réalisation avec avis favorable si réussite aux 2 tests.

S163 FP_4 (02/2024)

Siège Social
Espace Belliparc - Parc d'Activités du Véron Sud - Rue Yvette Cauchois - 37420 BEAUMONT EN VERON
SAS au capital de 52 566,75€ - RCS TOURS B 378 649 040 - APE 8559A - N° d'activité 24 37 01273 37